

2EME ANNÉE FORMATION DU D.E. INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE : Mention Pathologies Chroniques stabilisées

Intitulé enseignement	ECTS	Coeff UE	H CM	H TD	H TP	H Total	Responsable	Session 1			Session 2				
								Modalités		durée	Note éliminatoire	Modalités		durée	Note éliminatoire
Semestre 3															
UE 3.1 Recherche	3		10,5	41,5		52	E. CHEVRET / V. BERGER	Rédaction d'une revue de littérature à partir du sujet de recherche de l'étudiant en lien avec le mémoire de fin de formation. La présentation écrite sera faite sous forme de la rédaction d'un article. Note /20 (Méthodologie) + note / 10 directeur de mémoire : Moyenne sur 20		< 8/20	Oral à partir de la revue de littérature produite		1h	=< 8/20	
UE 3.2 Langue vivante	3			27		27	E. CHEVRET / L. GRAHAM	Présentation orale en groupe d'une thématique proposée par les enseignants		< 5/20	Présentation orale en groupe d'une thématique proposée par les enseignants		1h30	=< 5/20	
UE 3.3 Bases fondamentales	6		58	2		60	Parcours pathologies chroniques stabilisées: C.ROUBAUD /V.BERGER	Devoir sur table avec dossier(s) progressif(s) relatif à la prise en charge clinique du patient en lien avec son futur rôle IPA (note/20)		2h	< 10/20	Oral à partir de l'écrit de première session.		20 min	=< 10/20
UE 3.4 Clinique	14		174	30		204	Parcours pathologies chroniques stabilisées: C.ROUBAUD /V.BERGER	+ Evaluation au lit du malade dans le contexte d'un patient stabilisé (note /20) Moyenne sur 20		1h	< 10/20	Présentation orale sur une thématique proposée par l'enseignant spécialiste de la discipline		20 min	=< 10/20
UE 3.5 Parcours de Santé	4		11	46		57	Docteur I Raymond/ V Berger/ L Norris	A partir d'une pathologie : construire un programme ETP et exposer le parcours de soins du patient avec la cartographie des acteurs qui pourraient être impliqués . Note sur 20 (travail écrit) et sur 10 pour présentation du travail à l'oral avec un support power point. Moyenne /20		< 5/20	Oral à partir d'une situation complexe : identiifer les acteurs impliqués		1h	=< 5/20	
				TOTAL S3		400									

Semestre 4													
UE 4.1 STAGE	24			560		560	P. DUFFAU / V. BERGER/ E.CHEVRET/N.LAURENT	Evaluation du livret de stage NOTE sur 20 Evaluation à partir du carnet de stage qui permet d'identifier la progression de l'étudiant par rapport aux objectifs spécifique du stage (intégrant une situation clinique), par un jury comprenant un personnel ayant un statut HU, deux enseignants intervenant dans la formation dont au moins un iDE ou IPA et d'un infirmier encadrant de stage.	< 8/20		Examen Terminal : Écrit à partir d'une situation clinique travail sur table note /20	1h30	>=8/20
UE 4.2 MÉMOIRE	6		2	29		31	P. DUFFAU / V. BERGER/ E.CHEVRET	• Rédaction d'un mémoire porte sur un aspect de l'exercice professionnel de l'infirmier en pratique avancée. Evaluation par un jury comprenant un enseignant infirmier, un personnel ayant un statut HU et le directeur de mémoire. Le jury comprend au moins 3 membres dont l'un au moins est extérieur à la structure et présidé par un personnel HU. Evaluation de l' écrit du mémoire sur 20 Evaluation de la soutenance orale du mémoire /10 MOYENNE sur 20	Soutenance 1h	< 8/20	Oral : A partir du mémoire note /20	1h	>=8/20
L'ensemble des cours est obligatoires (toute absence devra être justifiée) Si absence lors du stage, les jours d'absences devront être reconduits. Les situations particulières seront traitées en conseil pédagogique de l'université.				TOTAL S2		591		Total Année		991			

Modalités de validation des UE :

Au sein du semestre 3, les UE 3.3 et 3.4 ne sont acquises que si la note à chacune de ces UE est supérieure ou égale à 10. Les UE 3.1, 3.2 et 3.5 se compensent entre elles, sauf en cas de note éliminatoire.
Au sein du semestre 4, les UEs se compensent sauf en cas de note éliminatoire.
Dans tous les cas, le bénéfice des notes supérieures ou égales à 10 à l'UE est conservé pour la 2ème session.

Modalités de validation des semestres :

Un semestre ne peut être validé que si la totalité des UEs qui le composent sont validées par capitalisation ou par compensation intra-semestre sauf en cas de note éliminatoire.
Une note éliminatoire à une UE au sein du semestre empêche toute compensation pour cette UE au sein dudit semestre et entre les semestres.

Modalités de validation de l'année :

Les semestres se compensent sauf en cas de note éliminatoire au sein d'une UE.
En cas de redoublement le bénéfice et la note de chaque UE validée sont conservés.

Modalités de validation du diplôme :

Pour valider le diplôme la totalité de la première année et de la deuxième année doivent être validée par capitalisation des UE ou par compensation au sein de chaque année.